Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 50 (1912)

Heft: 3

Artikel: A la cure d'Ollon, de 1788 à 1801

Autor: V.F.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-208419

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1er étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),

E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler, GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences. ABONNEMENT: Suisse, un an, Fr. 4 50; six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES: Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent. Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent. la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

En vente au Bureau du « Conteur »

Etraz, 23 (1er étage).

A LA CURE D'OLLON, DE 1788 à 1801

ans sa cure d'Ollon, ombragée par ces grands noyers qui étaient jadis la parure de toute la contrée, le pasteur Dufour menait à la fin du xviiie siècle une existence dont le calme ne semble avoir été troublé par rien, pas même par la révolution de 1798. Du moins en jugeons-nous ainsi par les quelques notes de sa main, figurant entre les inscriptions du registre des baptêmes de sa paroisse, conservé aux Archives cantonales. Il y avait vingt ans que cet ecclésiastique exerçait son ministère à Ollon, quand lui vint l'heureuse idée de relater brièvement, année par année, dans le registre en question, les événements les plus mémorables, ainsi que le temps qu'il faisait et que le prix des vivres. Toute décousue et fragmentaire qu'est cette chronique, on en lira peutêtre avec intérêt quelques extraits :

1738. — L'hiver devient très rigoureux. Le 14 décembre 1788, il est tombé 15 pouces de neige, et le 17 elle a augmenté de 4 pouces. — Le 25, jour de Noël, la neige avoit 2 ⅓ pieds de roi d'hauteur sur les toits....

1790. — L'année t790 a été remarquable par l'insurrection des sujets du gouvernement de Monthey, qui ont chassé leur gouverneur, un Monsieur Schinner. Il y a eu aussi des troubles dans le gouvernement de St-Maurice, et le gouverneur menacé dans son château, a pris le parti prudent de s'éloigner quelque tems. On a donné un autre gouverneur au peuple de Monthey, on a promis de redresser quelques griefs et d'accorder un code de loi qui servit de règle dans la suite et aux sujets et à ceux qui gouverneroient au nom de l'Etat. La tranquilité a été rétablie par la médiation de quelques cantons, surtout de celui de Berne, sans effusion de sang. — N. B. Les choses ont bien changé depuis, et en 1791 cinq personnes du gouvernement de Monthey ont été exécutées par la main du bourreau de Sion.

1792. — Les dix premiers jours de May ont été très froids. Les noyers ont souffert considérablement du froid du 23 février et la récolte en noix a été des plus chétives.

1793. — La nuit du 11 au 12 février une avalanche a emporté sept bâtiments, dont quelques-uns assez considérables, à Planpraz proche de Leysin. Le lendemain 12 février, à Ormont-Dessus, une autre avalanche a emporté trente-deux bâtimens. Un homme et une fille seuls ont péri, et sept à huit

têtes de bétail. Le même jour, douze bâtimens ont été rasés aux Mosses, territoire d'Ormont-Dessous, par un semblable accident.

La nuit du 20 au 21 avril 1793 a été une des plus froides de tout l'hyver. Les noyers, les cerisiers et tous les arbres en général out été si gelés qu'ils ne laissent aucune espérance de recueillir quelque fruit. (Une note subséquente ajoute : « Quelques poiriers et cerisiers ont retenu des fruits. »)

31 may 1793. Ce jour, la neige a pris pied jusqu'à Panex; il est tombé du grésil jusqu'au Rhône. Le mois de juin a été très pluvieux et très froid, la chaleur du mois de juillet extrême, et une grande

sécheresse a continué jusqu'au mois d'octobre.

1794. - Pendant l'année 1794, la guerre que la trop fameuse révolution françoise avoit allumée entre la soi-disant République de France et les puissances coalisées contre elle, a continué avec une fureur inconnue en Europe dans les guerres précédentes. Toutes les forces de la maison d'Autriche, des Etats et des princes d'Allemagne, du roi de Prusse, de l'Angleterre, de la Hollande, des rois d'Espagne, de Portugal, de Naples et de Sardaigne, du grand-duc de Toscane, etc., n'ont pu entamer la France dans aucune de ses parties. Elle a affranchi son territoire de l'invasion que ses ennemis avoient faite dans la Flandre et dans le Hainaut, dans l'Alsace et dans la Lorraine; elle a repris, après des sièges meurtriers, Condé, Landrecies, le Quesnoi, Valenciennes; elle a chassé les Prussiens et les Autrichiens de l'Alsace, les Espagnols, les Napolitains, les Sardes de la Provence; elle a repris surtout la ville et le port de Toulon ensuite d'un siège mémorable; elle a tenu en échec les Sardes sur toutes les frontières du Piedmont; elle a conquis tous les Pays-Bas autrichiens, hormis Luxembourg qui est actuellement assiégée; elle a envahi une partie de la Hollande, puis Mæstrich, Nimègue, Bois-le-Duc, Grave; elle a remporté plusieurs vic-toires très mémorables partout où elle a eu des ennemis à combattre, n'ayant reçu d'échec bien sensible en Europe que dans un combat naval où la République a perdu plusieurs vaisseaux de guerre de premier rang, perte qu'elle semble avoir en partie réparée, puisqu'une flotte de 59 vaisseaux vient de sortir du port de Brest pour une expédition secrète.

Enfin, après tant de sang répandu, on commence à parler de paix. Dieu veuille qu'un bien si essentiel à l'humanité s'établisse d'une manière solide pendant l'année que nous allons commencer.

Les guerres, l'insécurité dans laquelle on vivait même dans les pays où les canons ne tonnaient pas, les récoltes médiocres de l'année 1793, tout cela avait provoqué une forte hausse du prix des denrées, et, comme en 1911, on gémissait sur le coût de l'existence:

L'année 1794 a été singulièrement remarquable par la cherté extrême de toutes les denrées de première nécessité, et cependant, si l'on excepte le froment qui a été abondant en gerbes et léger en grains, toutes les autres productions de la terre ont été d'une fertilité peu commune. Jamais les fruits des arbres ne furent plus abondans, ni les vignes plus belles; les montagnes n'ont eu de revers que quelques jours à la fin de septembre, et l'hiver qui s'annonce magnifiquement n'a commencé qu'après la St-Martin et continue d'être sec, sans une rigueur extrême. L'automne a été très pluvieux. — Prix du froment à Vevey 50 à 52 baches le quarteron, le

beurre 8 baches la livre, la viande 2 batz à la boucherie, les pommes de terre 10 baches la mesure d'Aigle, le vin de 19 à 20 florins le septier. Le lait qui se vendait 5 cruches l'année précédente, se vend maintenant 2 baches le pot. On vient d'augmenter le prix du sel de demi-cruche par livre, à commencer au 1er janvier 1795. Donc tout a renchéri.

1795. — La Hollande est entièrement conquise par les armées françoises avant la fin du mois de février 1795, et le stadthouter obligé de se réfugier en Angleterre.

A partir de cette année, le pasteur d'Ollon note assez régulièrement les hauts faits des armées françaises. Il est plus laconique sur ce qui se passe en Suisse. Voici ce qu'il dit de la chute de la République de Berne :

1798. — Le 2 mars Frybourg s'est rendu au général Brune. Soleure a été pris de force par les François. Bataille de Fraubrunnen le 5 mars, où les Bernois ont été défaits, ainsi qu'à la Saintgine. Il y a eu beaucoup de sang répandu. A Guminen, le passage a été forcé sans grande résistance, les troupes bernoises s'étant retirées. Berne s'est rendu de suite aux François. Le trésor et l'arsenal ont été la proie du vainqueur. Les campagnes à deux lieues autour de la capitale ont été livrées au pillage. Le 6 mars, bataille des François et des Vaudois contre les Ormonens. Ceux-ci se sont rendus. On les a désarmés pour quelque temps.

1799. — Le 29 juillet 1799, entre 2 et 3 heures de l'après-midi, la foudre est tombée sur la pointe de l'aiguille du clocher d'Ollon. Elle a traversé le mur du clocher du côté du magasin avec beaucoup de fracas, ainsi que du côté opposé, a brisé la porte la plus près du clocher, cassé quelques pierres de marbre et élevé une poussière de mortier à une grande hauteur, ce qui faisait croire que le feu étoit au clocher, parce que cette poussière ressembloit à de la fumée. Quelques chénaux du toit et quelques gargouilles ont été criblées, dessoudées. Il n'y a pas eu d'autre mal.

En 1800 est mentionnée la « fameuse bataille de Marengo » (14 juin) dont une partie des combattants français avaient défilé par le village, en mai, trois ou quatre jours avant de franchir le Grand-St-Bernard.

La dernière note est celle par laquelle le pasteur annonce qu'il quitte Ollon pour Lutry :

1801. — Après avoir exercé pendant trente-deux ans et neuf mois le ministère sacré dans cette paroisse, je suis passé au premier pastorat de la paroisse de Lutri, dont les fonctions sont en ma charge dès le 1er février 1801. Dieu me fasse la grâce de contribuer à l'avancement de sa gloire et au salut du troupeau qui va être confié à mes soins.

Durour, ancien doyen et pasteur.

On aura remarqué que l'ancien doyen ne dit mot de l'émancipation du Pays de Vaud. Peut-être jugeait-il suffisant de mentionner la défaite de l'armée bernoise; peut-être aussi se disait-il, en fonctionnaire prudent, que les écrits demeurent, et que, si les baillis de Leurs Excellences rentraient aux postes d'où les avaient chassés les révolutionnaires de 1798, il pourrait lui en cuire d'avoir, entre deux baplèmes, marqué leur départ précipité. Quoi qu'il en soit, ses an-

notations, malgré leur sécheresse, ne sont pas dépourvues d'intérêt, et si dix sur cent des ecclésiastiques d'autrefois avaient suivi son exemple, nous aurions en fait de chronique un vrai trésor. V. F.

En tournant ses pouces.

Voulez-vous vous divertir? Eh bien, quand vous n'aurez rien de mieux à faire, répétez plusieurs fois les phrases suivantes, ou bien faitesles répéter à vos amis; ils vous amuseront un moment, pour sûr :

Tas de rats vit tas de riz, tas de riz tas de rats tenta, tas de rats tas de riz tâta.

Un dragon gradé, un gradé de dragons.

Six poches plates et six plates poches.

Douze douches douces.

Si six scies scient six cigares, six cent-six scies scient six cent-six cigares.

> Si tu m'eusses cru, Tu te fusses tu. Te fusses-tu tu, Tu m'eusses plus plu...

Un regret. - Moi, disait un écolier, j'aurais voulu vivre au temps du major Davel?

— Et pourquoi, demande le père; afin de mourir aussi pour l'affranchissement de la pa-

Oh! non, pas ça. Seulement pour n'être pas obligé d'apprendre les temps qui ont suivi.

Quel feu! - Une jeune allemande écrit de chez elle, à son fiancé, un « welsche » revenu au pays, une lettre débordante de sentiments dévoués et fidèles jusqu'à la mort.

Elle termine ainsi:

« Je vous embrase de tout cœur...

Question et réponse. - Un officier interpelle un soldat, en temps de manœuvres, et lui montrant un drapeau suisse flottant au faîte de l'école du village où le bataillon est cantonné:

Chappuis!

- Mon capitaine?...

Vous voyez ce drapeau?...

Oui, mon capitaine.

Qu'en pensez-vous? Le soldat, après un moment de silence:

Hem!... Eh bien... mon capitaine... hem!... v flotte de bise.

C'ÉTAIT AUX FRONTIÈRES

NCORE un souvenir de l'occupation des frontières, en 1870-71, que nous contait l'autre soir, au coin du feu, l'un des acteurs de l'aventure.

Une compagnie de soldats vaudois - des carabiniers, si nous ne faisons erreur - était cantonnée dans un tout petit village du Jura bernois, perdu dans les forêts.

On trompait comme on pouvait la longueur des jours et la monotonie du cantonnement.

Un soir, on organisa un bal. Les jeunes hommes de l'endroit, en généreux amphitryons, firent, pour la circonstance, abandon de leurs bonnes amies aux soldats; en tout bien tout honneur, s'entend.

Mais le carabinier est galant; il a le cœur inflammable. Or, bien qu'il ait eu la part belle, il renasquait lorsqu'il s'agît de rendre leur bien aux garçons du village, qui, à la fin de la soirée voulaient, eux aussi, faire quelques tours de danse et surtout ne pas céder le doux privilège d'accompagner, en de tendres enlacements,

leurs amies jusqu'à la porte de leurs domiciles. Une dispute éclata. On en vint aux mains. Un coup de couteau fut donné par un villageois à un carabinier. Oh! mais à peine celui-ci eut-il sa chemise tachée de sang; l'arme n'avait fait qu'effleurer la peau.

N'importe ; le coupable devait être puni. On l'enferma pour la nuit dans le local de la pompe et deux sentinelles, arme au bras, veillèrent à la porte.

Le lendemain, il s'agissait de conduire l'inculpé à la prison de district, très éloignée. Deux carabiniers furent chargés de la mission.

Lorsque les trois hommes eurent marché une demi-heure sur la grand'route, le prisonnier fait à ses gardiens :

- Ecoutez, les amis, si nous prenions les sentiers, par les bois, nous arriverons bien plus rapidement.

- Soit, répendirent les deux soldats, guideznous.

On passa un ravin escarpé. De l'autre côté, était une auberge.

Si on s'arrêtait ici, proposa le prisonnier, je vous offre un verre. Il y a de bon vin de chez

- Ma foi, il n'y a pas à dire, mais la soif est là. On n'est pas Vaudois pour des prunes.

On trinqua de compagnie, puis on se remit en route.

Une heure après, nouvelle auberge. Cette fois, se furent les deux carabiniers qui voulurent offrir leur revanche. Gardiens et prisonnier étaient pair et compagnon.

Dans l'après-midi, après avoir longtemps marché, on se trouva... Devinez?... Je vous le donne en cent!... Au village d'où l'on était parti le matin. Le malin Jurassien riait sous cape de l'ébahissement de ses deux compagnons, qui ne faisaient pas les fiers, certes.

Mais le capitaine de la compagnie était homme d'esprit et de bon cœur. Et puis la colère avait un peu passé depuis la veille ; les esprits s'étaient calmés.

Par déférence pour la discipline militaire d'une part, pour la justice civile d'autre part, il consigna les deux soldats et fit réintégrer le local de la pompe au coupable.

Le soir même arrivait l'ordre de démobilisa-

Les carabiniers bouclèrent leurs sacs, puis ayant échangé avec leurs hôtes de cordiales poignées de mains, ils reprirent, tout heureux, le chemin de leurs fovers.

Les deux soldats furent déconsignés et le prisonnier, libéré « pour la toute », alla retrouver sa bonne amie, déjà tout inquiète.

J. M.

Chien de garde. - Deux cambrioleurs sont en tournée. Ils ont fait jusqu'ici piètre campagne : quelques couverts et de vieilles pincettes.

Passant devant une villa somptueuse, l'un dit à son compagnon:

- Tiens, mon vieux, nous allons nous rattraper ici.

- Oui, mais il y a un chien de garde terrible. Et, au même moment, aboyant comme un enragé, un molosse aux crocs menaçants passe sa tête à travers les barreaux de la grille qui entoure la villa.

Laisse faire, dit l'un des voleurs.

Tandis qu'il prend la tête du chien dans les pincettes, son compagnon attache fortement avec une corde les deux branches de celles-ci à leur extrémité. Le chien, à demi-étranglé, ne peut plus bouger ni crier.

Les deux malandrins escaladent alors la grille et dévalisent la villa.

En s'en retournant, chargés d'un riche butin, ils passent à côté du chien, toujours prisonnier, et dont les yeux injectés et furieux trahissent la rage et la douleur.

Alors l'un des voleurs, lui passant amicalement la main sur le dos :

- Il est bien gentil, l'tit chienchien, il va dire bien des chochoses de notre part à ses ti maîmaitres, quand ils rentreront. — (Thélem.)

LÉ BIN FÉ!

▼ E cauquon a z'âo z'u étâ attrapâ âo tot fin, c'est bin l'ami Pegnetta, l'autro dzo. Sè trovavè tsi lo syndiquo, qu'est tot lo

contréro; se dévitérai prâo po on pourro.

Don, on bravo vilhîo qu'avâi fauta, vegnai démanda cauquiès centimes po atseta dâo lacé. Lo syndiquo so onna pîce de cinq francs ein deseint:

- Ma fâi, ravè, né rein dè mounïa ; teni! - L'est bin trâo... l'est bin trâo..., lâi fâ Pe-

gnetta, à l'orolhie. On franc sarâi bin prâo. Ein âi-vou ion su vo? dit lo syndiquo.

Oï, repond Pegnetta, ein sailleseint sa borsa po prêta cé franc âo syndiquo; lo vouai-

Ah bon, fâ lo syndiquo; va bin!

Et ye met, dein la man âo pourro vilhîo, que n'y comprenâi rein, lè dou picè ein deseint.

Remâchâ l'ami Pegnetta que vâo bin vo bailli oquiè assebin.

LO TELEGRAPHO

'ÉTAI contre la Saint-Denys, quand lé vatzé décheindant.

Dou bravos Fribordzeis s'ein allavant bin tranquillameint su la route dé Fribo à Bulle avoué on tropi. Iô vatequie dué senaillîre que sè mettant à se turtâ, et que vant s'einbommâ contre on poteau dè télégrapho.

Ion dei Fribordzeis separé lé bitè à force de « te raudzâi! », vo sédè. Ma lo bon de l'affère l'e que sacremeinté contre lo télegrapho :

Diantre sâi fè de stu treint! Dis vâi ora, se n'é pas on afféré de la métzance, on invention dau diablio què stu telégrapho! Qu'ant-te faute de savâi à Paris que mè bîtes sè sant turtâie iquie!

Lo bravo coo creyâi tot bounameint que lè z'einbonmaies s'ein allavant assebin su lo fi éle-

Renseignement. - C'était aux dernières grandes manœuvres. Un soldat, qui s'était égaré, demande à un paysan le chemin d'un village où il espère retrouver son bataillon.

- Eh bien, pour aller là-bas c'est tout droit; vous n'avez qu'à prendre par ici. Et puis, pour être bien reçu, vous serez bien reçu; seulement y faut pas leur dire que vous êtes militaire, parce qu'y les aiment pas tant!

L'âge de circonstance. - Thérèse se promène avec sa maman, qui excelle à dissimuler des ans l'irréparable outrage.

Elles rencontrent un ami de la famille très enclin à la flatterie.

Oh! Thérèse que vous êtes mignonne, aussi délicieuse que votre maman, toujours jeune elle aussi, fait le monsieur, en caressant le menton de la fillette. Quel âge avez-vous?

- Moi, m'sieu, j'ai huit ans à la maison, sept ans moins un mois en chemin de fer, et six ans quand je sors avec maman. (J. Testevuide).

AU TRIBUNAL DE SALOMON

'EMPIRE des Mormons est fortement ébranlé. dit-on. Les épouses sont très mécontentes de la polygamie.

Il y a des siècles que les épouses des Hébreux, mécontentes de la pluralité des femmes sous la même tente, portèrent une plainte semblable au roi Salomon.

- Pourquoi n'aurions-nous pas plusieurs maris, dit la déléguée de la révolte, n'avez-vous pas plusieurs femmes?

Salomon fut un peu surpris par cette question, à laquelle il n'avait jamais songé. Il se recueillit, puis dit aux femmes :

Allez par les chemins de la terre et revenez demain porteuses d'une cruche pleine d'eau.